



**FEUILLET DE CLOTURE
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026**

Le Conseil Municipal a été convoqué lundi 2 février 2026.

L'affichage a été effectué lundi 2 février 2026.

Le neuf février deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de **Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.**

Étaient présents :

Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, M. BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, M. CHAPUS Benoît, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. LELEU Pascal, M. BUREAU Olivier, Madame PEETERS Stéphanie, M. LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame MAURI Fabienne, Madame BLIMON Rachel, Monsieur COLL Albert, Madame HOUQUES Christine

Absents excusés : Madame L'HOMME Céline, M. LANSARD RUIZ Pierre, M. CALISTO David

Absents : Madame SICHE Delphine, M. LASSALLE Jérôme

M. BAGGIO Jean-Marie a été élu Secrétaire de séance.

Le quorum a été atteint.

Numéro des délibérations	Intitulé des délibérations	Décision de l'Assemblée Délibérante
2026/12	Convention de mise à disposition d'animaux pour la gestion écopastorale sur la commune avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine	Adoptée à l'unanimité
2026/13	Contrat de prestation avec la compagnie Barber Shop Quartet pour le spectacle du 17/05/2026	Adoptée à l'unanimité
2026/14	Participation financière pour l'achat d'un équipement pour la psychologue du RASED	Adoptée à l'unanimité



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50.

Fait à Génissac, le 10 février 2026

Le Maire,



Émeline BOURDAT BRISSEAU

Le Secrétaire de séance,

Jean-Marie BAGGIO

